

ADHESION « COLLECTIF PROUVENCO »

L'identité culturelle d'un territoire se fonde sur les enseignements tirés de son histoire et de son patrimoine notamment linguistique.

La Provence démontre par ses traditions une forte identité culturelle qu'il est essentiel de conserver et de promouvoir.

Dans cette esprit, l'association « Collectif Prouvenço » oeuvre au quotidien et apporte son soutien aux associations culturelles provençales.

Son action ne peut toutefois se poursuivre sans l'appui des collectivités territoriales.

Il est par conséquent proposé au Conseil Municipal, compte tenu de l'intérêt culturel présenté :

1. D'apporter son soutien au « Collectif Prouvenço » en décidant l'adhésion de la Ville à cette association
2. D'inscrire les crédits correspondants, s'élevant à 50 € pour 2006 au budget communal

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé

– APPROUVE le principe d'adhésion au « Collectif Prouvenço »

– PRECISE que les crédits seront prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 24 février 2006
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

DOCTEUR J. COUPIER